

Circulaire d'information

INFCIRC/1197

29 avril 2024

Distribution générale

Français

Original : anglais

Communication de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence

1. Le 9 avril 2024, le Secrétariat a reçu une note verbale de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence.
2. Conformément à la demande qui y est formulée, la note verbale est reproduite ci-après pour l'information de tous les États Membres.



Permanent Mission of Ukraine
to the International Organizations
in Vienna

Wallnerstrasse 4,
1010, Vienna,
Republic of Austria

(+431) 479 7172,
pm_io@mfa.gov.ua

N° 4131/35-197-48542

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique et a l'honneur de lui communiquer, avec une vive préoccupation, les informations ci-après.

Le 7 avril 2024, la Fédération de Russie a lancé une attaque de drones visant directement le bâtiment administratif de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia alors qu'elle est sous son occupation. Cet acte d'agression flagrant fait immédiatement suite à la déclaration du Directeur général de l'AIEA du 4 avril 2024, dans laquelle il est fait état de nombreux tirs d'artillerie en provenance des environs de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia.

Ces actions de la Fédération de Russie constituent une violation flagrante des sept piliers indispensables pour assurer la sûreté et la sécurité nucléaires énoncés par l'AIEA. En outre, elles nuisent directement aux cinq principes concernant la protection de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia énoncés par le Directeur général Grossi lors de la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU le 30 mai 2023.

La mission permanente de l'Ukraine appelle l'attention sur la campagne de désinformation menée par la Fédération de Russie. S'inscrivant dans une tradition de construction de récits tels que celui de la préparation par l'Ukraine d'une « bombe sale », cette campagne vise à rejeter la responsabilité de ses propres actions inconsidérées commises à l'encontre de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia occupée et à dissimuler la présence de troupes russes et d'armes lourdes qui y sont illégalement stationnées.

Le moment choisi pour cette campagne de désinformation est particulièrement inquiétant, car elle intervient alors que :

- la communauté internationale se préoccupe de plus en plus de la sûreté et de la sécurité de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia ;
- l'équipe de l'AIEA présente à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia demande qu'un accès plus étendu lui soit accordé pour lui permettre d'évaluer de manière indépendante les problèmes de sûreté, mais la Russie s'y oppose ;
- la Russie est de plus en plus critiquée pour la guerre qu'elle mène en Ukraine.

**Secrétariat de
l'Agence internationale de l'énergie atomique
Vienne**

L'attaque de drones menée par la Russie ainsi que les précédents incidents de tirs d'artillerie et l'occupation militaire en cours sont autant d'éléments qui contribuent à la dégradation technique des équipements et des systèmes de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia. Cette dégradation augmente considérablement le risque d'accident nucléaire à la centrale.

L'aggravation de la situation sur le site de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia et dans ses environs devrait donner lieu à une réaction vigoureuse de la part de la communauté internationale, et notamment à des mesures plus proactives de la part de l'AIEA et de ses États Membres pour garantir l'application sans délai des résolutions de la Conférence générale et du Conseil des gouvernements de l'AIEA relatives à la sûreté, à la sécurité et aux garanties nucléaires en Ukraine.

La mission permanente de l'Ukraine réaffirme que tant que la démilitarisation et le retrait des troupes russes et des autres personnes présentes illégalement sur le site de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia et dans ses environs n'auront pas eu lieu, toute initiative visant à y rétablir la sûreté et la sécurité nucléaires sera vouée à l'échec.

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique l'assurance de sa très haute considération.

[Signé] [Sceau]

Vienne, le 8 avril 2024